



Waremmes, le 8 avril 2019

Compte rendu de la réunion de définition des enjeux
Commission Locale de développement Rural
03 avril 2019

Membres de la CLDR :

- Présents : 22 personnes : Etienne CARTUYVELS, Marie-Léonie COLPIN, Géraldine DAVENNE, *Axelle DE POTESTA*, Patrice DECELLE, Anne DECHAMPS, Jean-Marc DELCHAMBRE, Gilles DEVALLEE, Guillaume FRYNS, Hubert GODIN, Herbert HANSEN, Pierre JANSSENS, Marie-Luce KOKELBERG-MARTIN, Xavier LECLERCQ, Aurore NAGANT, Paul NELISSEN, Baptiste PIRON, Alexander REGIMONT, Rita RIGGI, Olivier SIMONON, François THONON, Muriel WERY.
Membre(s) présent(s) pour la première fois
- Pour la Commune : Ludovic RASE, Agent-relais de l'opération
- Pour la FRW : Colin SONCK, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement
- L'Auteur de PCDR : Laurence DOCQUIR
- Excusés : 11 personnes
 - o Alain ALEXANDRE, Dimitri COLIGNON, Constant CORSWAREM, Sandrine FRESON, Joseph KEPENNE, Virginie KLASSEN, Camille LÉONARD, Sophie LÉONARD, Viviane SBRASCINI, Caroline VAN KERREBROECK, Carina VINCENT, membres de la CLDR.

La présentation Powerpoint utilisée pour la réunion est consultable via le lien suivant :
<http://bit.ly/Faimés-PPTCLDR3>

Ordre du Jour

- Suivi de la CLDR du 27/02
- Les attentes de la CLDR
- Prochaines missions de la CLDR
- Travail sur les Enjeux du territoire
- Préparation « Présentation des villages »

Accueil des participants

Les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sont accueillis par M. Etienne Cartuyvels, Bourgmestre de Faimes, qui remercie les participants pour leur présence. Il rappelle également qu'on avance dans la stratégie de développement, après la validation du diagnostic partagé lors de la réunion précédente, cette soirée sera consacrée à la définition des enjeux. Chacun souhaiterait sans-doute déjà pouvoir travailler sur les projets, mais il est important de mener cette réflexion de manière structurée afin que les projets qui seront conçus correspondent bien aux besoins initiaux de Faimes.



1. Suivi de la CLDR du 27/02

Il n'y a pas de questions ou de remarques sur le compte-rendu de la réunion précédente du 27 février. Le compte-rendu est approuvé.

Un participant demande de continuer à envoyer le compte-rendu dans les délais actuels, de manière à encore avoir en tête ce qui a été dit à la réunion.

Le « Qui est qui » est distribué aux participants. Il s'agit d'un petit livret qui reprend les fiches de présentations, une photo et les coordonnées des membres de la CLDR. Cela permettra aux participants de mettre un nom sur chaque visage et d'apprendre à mieux se connaître.

Il est rappelé aux participants que des formulaires d'évaluation se trouvent à la sortie. La FRW tente de répondre le plus possible aux remarques et demandes exprimées sur ces feuillets. Plusieurs participants ont exprimé le fait que la salle n'est pas adaptée à nos réunions

(chauffage, acoustique, taille...). Les deux prochaines réunions seront encore organisées à la salle La Forge puis nous alternerons en fonction des disponibilités des salles communales.

Les deux prochaines réunions auront lieu le 24 avril et le 22 mai.

2. Les attentes de la CLDR

Lors de la première réunion de la CLDR, il avait été demandé aux participants d'exprimer leurs attentes par rapport au travail qui sera réalisé au sein de cette Commission. Nous n'avions pas eu le temps d'y revenir lors de la réunion précédente, nous y avons donc répondu lors de cette réunion.

Voici « vos attentes » et comment le FRW tentera d'y répondre :

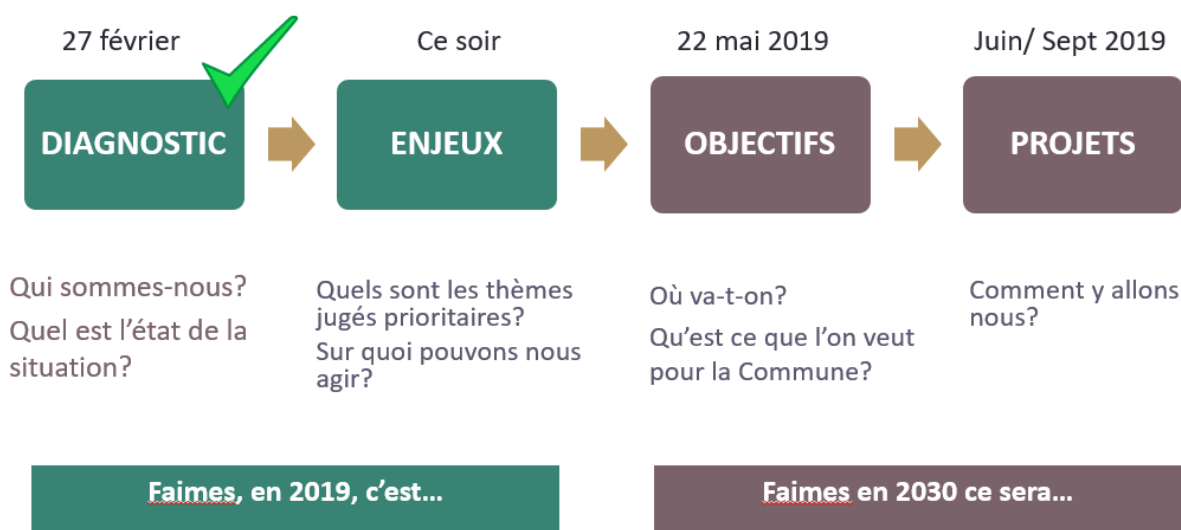
- « Mieux connaître votre territoire »
La prochaine réunion sera consacrée à la présentation des différents villages de la commune.
- « Avoir une présentation des projets déjà en cours dans la commune »
Cela fait partie de la formation continue : on vous en informera au fur et à mesure de l'avancée des réflexions et des thématiques abordées.
- « Avoir une information sur les activités organisées dans la commune »
Depuis la réunion précédente, une dia est consacrée en fin de réunion aux événements organisés sur la commune (événements associatifs, culturels, sportifs, balades, soupers d'écoles, etc.). N'hésitez pas à nous informer des événements à venir.
- « Avoir des exemples de ce qui se fait dans d'autres communes, et des projets transcommunaux. »
Une visite sera organisée dans d'autres communes lorsque vous aurez établi une première liste des projets à mener à Faimés
- « Passer à l'action (pas de blabla interminable) »
Lors de la réunion précédente, Céline Kovari du GAL Je suis Hesbignon est venue présenter son projet de création d'un réseau cyclable fonctionnel sur la commune. Plusieurs d'entre vous se sont inscrits comme volontaires. On vous proposera d'autres projets en fonction des opportunités.
- « Aider le Collège / Conseil dans ses réflexions »
C'est tout à fait le rôle de la CLDR. Il s'agit d'une commission d'avis qui a pour but de nourrir la réflexion du Collège et quand vous le souhaitez orienter ses choix dans un sens ou un autre.

3. Prochaines missions de la CLDR

Où en sommes-nous dans la construction de la stratégie ?

Après avoir validé le diagnostic partagé lors de la réunion précédente, nous allons aujourd'hui travailler sur la définition des enjeux. Il s'agit des grandes thématiques qui seront jugées prioritaires pour l'avenir de Faimés, sur base du diagnostic partagé. Une fois ces enjeux approuvés, il restera à définir les objectifs pour chaque enjeu et les valider avant de travailler sur les projets.

CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE



4. Travail sur les Enjeux du territoire

Laurence Docquir, l'auteur du PCDR, présente aux membres de la CLDR 5 « pistes d'enjeux » qu'elle a identifiées, sur base du diagnostic partagé et des remarques faites par les participants lors de la réunion précédente.

Un enjeu est par définition ce qui « est en jeu », il s'agit donc de voir ce qu'il y a à perdre ou à gagner pour la commune de Faimés. En d'autres termes, il s'agit également des grandes thématiques sur lesquelles les membres de la CLDR souhaiteront agir.

5 pistes d'enjeux sont proposées :

- 1) La conservation durable des composantes de l'identité rurale de Faimés tout en confirmant l'attractivité du territoire.
- 2) La consolidation de la cohésion sociale par le décloisonnement et l'anticipation des changements sociétaux.
- 3) L'optimisation des liens entre l'agriculture et les habitants et l'économie locale de Faimés.
- 4) La création d'un environnement favorable au développement d'une vie économique locale.
- 5) L'amélioration et la sécurisation de la mobilité dans une dimension intermodale.

Questions et réponses suite à la présentation de ces enjeux

- N'est-ce pas plutôt le rôle de l'ADL (Agence de Développement Local) de créer un environnement favorable au développement de l'économie locale ?
Réponse FRW : En effet mais la CLDR a également un rôle comme force de proposition pour imaginer des projets inédits qui seraient co-construits et portés par l'ADL.

- On parle d'un manque d'infrastructure à Faimies pour faciliter le développement de l'économie locale, mais veut-on vraiment développer une zone d'activité économique à Faimies ? Et puis est-ce vraiment à la CLDR de décider de ça ?

Réponse: Personne n'a dit qu'il y avait besoin d'une zone d'activité économique à Faimies, il y a d'autres solutions à plus petite échelle. Le rôle de la CLDR est de proposer des idées pour le long terme, la commune prend ensuite le relais.

- Ne pourrait-on pas imaginer de faire à Faimies des projets comme l'ancienne gare de Braives qui a été superbement réaménagée et qui accueille notamment le marché le mercredi qui marche très bien ?

Réponse FRW : Le réaménagement et la réaffectation de la gare de Braives est un projet qui a été mené par la CLDR de Braives et financé par le développement rural donc il s'agit en effet typiquement du genre de projet que l'on peut mener dans une Opération de Développement Rural. Cependant ici nous ne sommes pas encore au stade de projets, on réfléchit aux enjeux afin de construire un cadre qui nous permettra de définir les projets plus tard. Le projet de la gare de Braives est un très beau projet, mais ici on n'a pas de bâtiment à disposition comme celui-là !

Réponse FRW : Il faut savoir que le développement rural permet aussi de construire des bâtiments.

- Le diagnostic est très « communo-centré », on ne prend jamais en compte les liens avec le monde qui nous entoure au sens large : les évolutions de la société, les liens avec les villes qui nous entourent, le dérèglement climatique, etc. Vu la date affichée de 2030, il semble important que ces enjeux soient également pris en compte.

Réponse FRW : L'Opération de Développement Rural est une opération territoriale, le diagnostic se limite donc au territoire communal comparé aux communes proches. Cependant, cela ne veut pas dire qu'on ne prend pas en compte cette évolution sociétale. Cela transparait dans les enjeux à travers le maintien de l'attractivité du territoire et l'anticipation des changements sociétaux. En outre, le décret relatif au développement rural stipule :

« Dans le cadre de son opération de développement rural, la commune s'inscrit dans le développement durable tel que défini par le décret du 27 juin 2013 relatif à la stratégie wallonne de développement durable. Dès lors, la commune respecte les principes directeurs du développement durable, à savoir l'efficacité, la résilience et la suffisance et intègre dans sa démarche les éléments prioritaires suivants, à savoir :

- 1) Le souci de préserver les intérêts des générations futures;*
- 2) L'intégration harmonieuse des enjeux économiques, sociaux, culturels, environnementaux, énergétiques et de mobilité;*
- 3) La participation la plus large des acteurs;*
- 4) La mise en cohérence des politiques sectorielles dans un projet de territoire et une meilleure articulation entre les acteurs de terrain actifs en matière de développement rural;*
- 5) La solidarité avec les autres territoires;*

6) *L'évaluation permanente* »

(Décret relatif au développement rural du 11 avril 2014 - art.2 §2)

- Il serait bon de garder une certaine place dans la rédaction des projets afin de pouvoir les adapter à des changements futurs encore imprévisibles actuellement, que ce soit au niveau de l'agriculture, de l'approvisionnement en eau, ou encore de la production et la consommation de nourriture. Il semble important de garder une réserve, une flexibilité pour anticiper une réponse à ces problèmes.

Réponse FRW : Une Opération de Développement Rural permet de se projeter à 10 ans voire plus et donc il est en effet important de prendre ces préoccupations en compte. De plus, les fiches projets qui seront rédigées ne sont pas figées : elles sont toujours actualisées au moment de leur activation.

- Ne pourrait-on pas rajouter un enjeu chapeau lié à la prise en compte des changements futurs et qui permettrait de réfléchir chaque projet par rapport au prisme des évolutions sociétales, économiques, écologiques, etc. ?

Réponse Laurence Doquair : En terme de stratégie, il faut que chaque enjeu débouche sur des projets. Par rapport à ce que vous proposez, je vous suggérerais plus un fil rouge qui permettrait d'intégrer ces différentes préoccupations lors de la rédaction et de l'activation de chaque fiche projet.

- Au final qui sommes-nous vraiment pour réfléchir à des sujets de si grande importance et sur base de quelles compétences ? Ne pourrait-on pas se baser sur des études ou des analyses qui ont été faites par des experts ? Ne pourrait-on pas se calquer, s'inspirer de directives de la Région Wallonne en la matière ?

Réponse FRW : On peut tout à fait le faire mais on ne le propose habituellement pas pour ne pas brider votre créativité et afin de faire émerger des projets qui n'ont pas été faits ailleurs. Il nous semble plus pertinent que ce soient les membres de la CLDR qui déterminent ce qu'ils souhaitent pour leur commune et d'ensuite faire le lien avec les plans et projets existants plutôt que de les obliger à se caler dans un cadre qu'ils n'ont pas choisi et dont l'échelle ne leur convient pas. Par contre rien ne vous empêche de vous renseigner, et nous pouvons vous informer des plans stratégiques en cours.

Par exemple :

- *Le rapport de mise en œuvre des objectifs du développement durable en Wallonie*
http://developpementdurable.wallonie.be/sites/default/files/2017-08/rapport_odd_wallonie_web.pdf
- *Le schéma de développement territorial de la Province de Liège*
https://www.liegeeuropemetropole.eu/documents/Rapport_phase2.pdf

Il est important de noter que ces plans stratégiques sont construits de la même manière que le futur PCDR de Faimas : on établit un diagnostic du territoire, on détermine les enjeux et axes de travail, on développe une vision d'avenir (objectifs) et on imagine les projets qui peuvent y répondre.

Travail par groupe sur la définition des enjeux

Il est ensuite demandé aux participants, répartis par sous-groupes, de travailler sur les pistes d'enjeux proposées par l'auteur.

Il est demandé aux participants de répondre dans un premier temps à deux questions :

- 1) Est-ce bien un enjeu pour le territoire ?
- 2) Etes-vous d'accord avec la formulation ?

Enjeu 1 : la conservation durable des composantes de l'identité rurale de Faimés tout en confirmant l'attractivité du territoire.

L'ensemble des tables sont d'accord avec cet enjeu. Un mot est souligné : l'identité rurale. Il est important de la préserver au vu de son attractivité résidentielle.

Une nouvelle proposition est formulée et acceptée par la CLDR : **La conservation de l'identité rurale de Faimés intégrant l'attractivité du territoire**

Enjeu 2 : la consolidation de la cohésion sociale par le décroissement et l'anticipation des changements sociétaux.

L'ensemble des tables est d'accord avec cet enjeu. La cohésion sociale est un enjeu essentiel pour l'avenir de Faimés, notamment à travers le rapprochement des différentes générations. Les membres de la CLDR sont d'accord avec la formulation de cet enjeu.

Enjeu 3 : l'optimisation des liens entre l'agriculture et les habitants et l'économie locale de Faimés.

Pour les membres présents, la partie importante de cette proposition est le lien entre agriculteurs et habitants. Le volet sur l'économie locale pourrait par contre se retrouver dans l'enjeu suivant, centré sur l'économie.

Une formulation plus concise est décidée : **« Le renforcement des liens entre le monde agricole et les habitants »**.

Enjeu 4 : la création d'un environnement favorable au développement d'une vie économique locale.

Les membres de la CLDR valident l'enjeu. Attention cependant, l'économie ne doit pas seulement être vue sous l'angle agro-alimentaire.

Une autre formulation est proposée : **favoriser le développement d'une vie économique locale. Laurence Docquir souhaite que soit maintenue la notion d'environnement car elle permet selon elle des opportunités de projets plus variées.**

La formulation originale est validée.

Enjeu 5 : l'amélioration et la sécurisation de la mobilité dans une dimension intermodale.

Cet enjeu est également validé. Des participants font remarquer qu'il ne faut pas se limiter à l'existant et souhaitent qu'apparaisse également le concept de « création ». Il est aussi regretté qu'il n'y ait pas de lien qui soit fait avec une perspective climatique.

Plusieurs participants souhaiteraient ajouter un enjeu lié à la transition par rapport aux changements futurs d'un point de vue sociétal, énergétique (matériaux) ou encore écologique.

Laurence Docquir intégrera dans son travail l'ensemble de ces remarques et informera la CLDR de ses choix lors de la réunion consacrée aux objectifs.

Les défis

Dans un second temps, il est demandé aux participants d'imaginer des défis pour chaque enjeu, en complétant la phrase « *Parions qu'en 2030, Faimes...* » :

- D'abord individuellement ;
- Ensuite par groupe.

Les défis que vous avez imaginés sont consultables via les liens suivants :

- Les défis communs : <http://bit.ly/défiscommuns>
- Les défis individuels : <http://bit.ly/défisindividuels>

Questions supplémentaires ?

- N'y a-t-il pas un risque d'avoir des projets qui ne seront accrochables à aucun enjeu ?
Réponse FRW : il peut effectivement y avoir d'excellentes idées auxquelles on n'a pas pensé de prime abord et qui ont tout leur sens dans la commune. S'ils correspondent à un réel besoin, rien ne nous empêche de faire évoluer la stratégie.

5. Préparation « Présentation des villages »

En fin de réunion, Marc explique aux participants la consigne pour la prochaine réunion qui sera dédiée à la présentation de chacun des villages de Faimes, par les membres de la CLDR provenant de ces villages.

- **L'objectif** est de s'approprier le diagnostic et de donner envie aux autres de se rendre sur place. Ça peut également être utile pour le travail sur les futurs projets.
- Il est demandé aux participants de **se regrouper par village**.
- Ces présentations permettront de **mettre en évidence les spécificités des villages** et **d'illustrer les enjeux**.
- Le timing à tenir sera d'environ **15 minutes**.
- Les participants choisissent selon quelle forme ils feront leur présentation : photos, dessins, vidéos, présentation power point...
- Un **coordinateur** est désigné pour chaque village.
 - Pour Aineffe : Géraldine DAVENNE
 - Pour Borlez : Jean-Marc DELCHAMBRE
 - Pour Celles : Muriel WERY
 - Pour Les Waleffes : Guillaume FRYNS
 - Pour Viemme : Patrice DECELLE
- **Des outils** sont à votre disposition
 - La carte des promenades (distribuée à chaque coordinateur et disponible à l'Administration communale ou via le lien suivant <https://www.faimes.be/loisirs/tourisme/promenades>)
 - le diagnostic socio-économique (<http://bit.ly/FaimesPartie1>)
 - Le diagnostic partagé (<http://bit.ly/Faimespartie3>)
- **Votre retour est attendu pour le 23/04 par mail**

Un conseil : ne vous prenez pas trop la tête et faites-vous plaisir !

Questions :

- Que doit-on présenter exactement ? Parce que les villages vous les avez déjà présentés lors des consultations ?

Réponse FRW : Ici l'objectif est que vous puissiez présenter votre village aux membres de la CLDR des autres villages. Vous présentez ce que vous voulez, de manière subjective, ce qui va bien, ce qui va moins bien, avec votre regard et votre connaissance du village.

- Que doit-on amener pour l'auberge espagnole ? Est-ce qu'on ne ferait pas mieux de s'arranger entre nous ?

Vous pouvez vous arrangez entre vous si vous le souhaitez mais ce n'est généralement pas nécessaire. Chacun amène de quoi boire et/ou manger pour une personne et puis on partage.

Prochaines rencontres :

- **Mercredi 24 avril 2019** : CLDR Conviviale : Présentation des villages et Auberge espagnole
- **Mercredi 22 mai 2019** : Présentation des objectifs

Les animations que nous préparons pour mener nos réunions sont pensées et adaptées au nombre prévu de participants. Nous sommes tout à fait conscients que chacun a des impératifs liés à sa vie professionnelle et/ou privée. De plus, personne n'est à l'abri d'un imprévu. Mais pour le bon déroulement des réunions à venir, pourriez-vous nous avertir le plus tôt possible en cas d'absence ? Merci d'avance et au plaisir de vous voir à notre prochaine réunion du mercredi 24 avril.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Colin Sonck et Marc Van den Broeck

Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

6 personnes sur 22 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Respect des horaires	92%
2. Local adapté	42%
3. Qualité de l'animation	92%
4. Objectifs de la réunion clairs et sensés	92%
5. Méthodologie de travail intéressante	58%
6. Séance productive	67%
7. Travail personnellement enrichissant	75%
8. Plaisir de participer	88%
9. Evaluation globale	67%

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Colin Sonck ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.20 ou par courriel : c.sonck@frw.be ou m.vandenbroeck@frw.be ou Ludovic Rase (agent relais de l'Opération) au 019/339 869 ou ludovic.rase@faim.es.be